



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 juin 2022

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-deux à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

24-06-2022-08

Date de convocation le 16/06/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 3
Votants : 15

Etaient présents : Mmes CAZENAVE, BAZIARD, DAUBAS, GUITTONNEAU, ETCHART et ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, LACOSTE, LAMASOU, LAPETRE LETARGUA et SALEFRANQUE.

Secrétaire de séance élue : Mme GUITTONNEAU

Avaient donné pouvoir : Mme LOQUET pouvoir à M. CLAVÉ,
Mr HILLOOU pouvoir à M. LETARGUA,
Mme GRAUX pouvoir à M. SALEFRANQUE

Attribution de subvention au Comité des fêtes

Après deux années de pandémie, le comité des fêtes renaît et sollicite la commune pour l'accompagner dans le projet fêtes 2022 qui auront lieu du 09 au 11 septembre 2022. La demande de subvention est de 9 000 euros.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

ACCEPTÉ de verser une subvention de 9 000 euros au comité des fêtes.

DE PRÉCISER que les crédits sont inscrits au budget 2022

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,


Jacques CLAVÉ

Envoyé en préfecture le 04/07/2022
Reçu en préfecture le 04/07/2022
Affiché le 
ID : 064-216403964-20220704-24_06_2022_08-DE